



Structure, Tower &  
Antenna Council  
Conseil des structures,  
pylônes et antennes

# Alerte du CSPA

Date : 4 février 2020

N° de référence de l'alerte : SA-0004/fr

## **Danger : Mât extensible grimpable de balisage de tour Technostrobe**

### **PROBLÈME**

Un propriétaire de tour a détecté un problème de sécurité lié aux mâts extensibles grimpables de balisage de tour Technostrobe. Il n'est pas sécuritaire d'y grimper. Le mécanisme de protection contre les chutes n'est pas adéquat dans les scénarios où un employé est attaché au sommet du mât avec un design et une taille de boulonnage comme celui montré dans l'image ci-dessous. La présente alerte est transmise à l'industrie des pylônes du Canada afin de les informer de ce danger.

### **MESURE DE SÉCURITÉ**

Le présent bulletin d'information est destiné aux travailleurs qui grimpent dans les pylônes dotés d'un mât extensible de balisage de tour Technostrobe. Pour des raisons de sûreté et sécurité, on recommande de ne pas grimper ou s'attacher au mât extensible grimpable de balisage de tour de Technostrobe.





Structure, Tower &  
Antenna Council  
Conseil des structures,  
pylônes et antennes

# Alerte du CSPA

Date : 4 février 2020

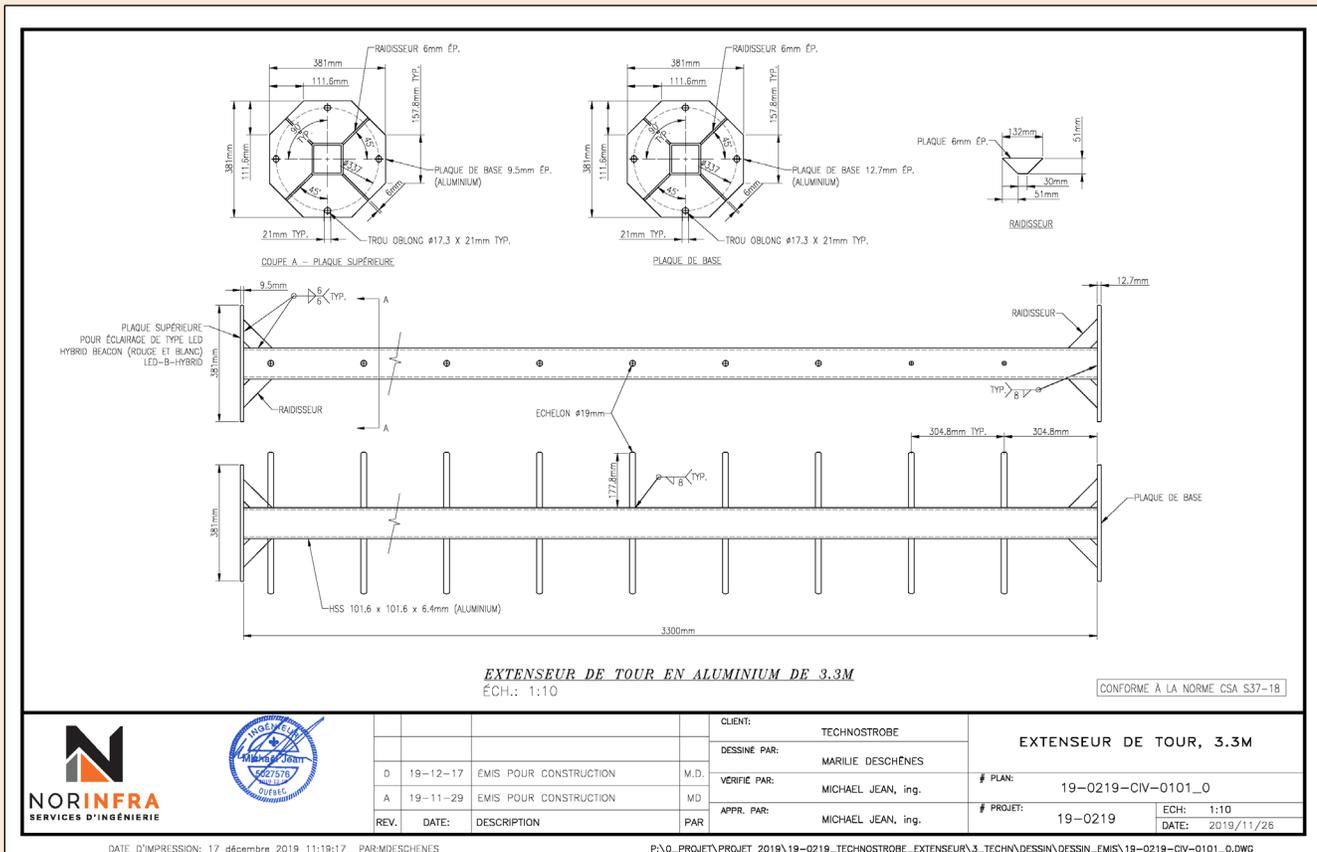
N° de Réf. : SA-0004/fr

Danger : **Mât extensible grimpable  
de bâlisage de tour Technostrobe**

## PRÉCAUTIONS

**NE PAS GRIMPER OU S'ATTACHER** au mât extensible de balisage de tour Technostrobe. Si la présente mise en garde vous empêche d'effectuer des travaux, informez votre superviseur ou votre gestionnaire de projet du présent avis de sécurité. Ce dernier communiquera avec le client pour déterminer la marche à suivre.

## SITUATION DU MÂT



REV.	DATE	DESCRIPTION
D	19-12-17	EMIS POUR CONSTRUCTION
A	19-11-29	EMIS POUR CONSTRUCTION

CLIENT:	TECHNOSTROBE
DESSINÉ PAR:	MARILIE DESCHÊNES
VERIFIÉ PAR:	MICHAEL JEAN, ing.
APPR. PAR:	MICHAEL JEAN, ing.

EXTENSEUR DE TOUR, 3.3M	
# PLAN:	19-0219-CIV-0101_0
# PROJET:	19-0219
ECH:	1:10
DATE:	2019/11/26

DATE D'IMPRESSION: 17 décembre 2019 11:18:17 PAR:MOESCHENES

P:\0\_PROJET\PROJET 2019\19-0219\_TECHNOSTROBE\_EXTENSEUR\3\_TECH\DESSIN\DESSIN\_EMIS\19-0219-CIV-0101\_0.DWG



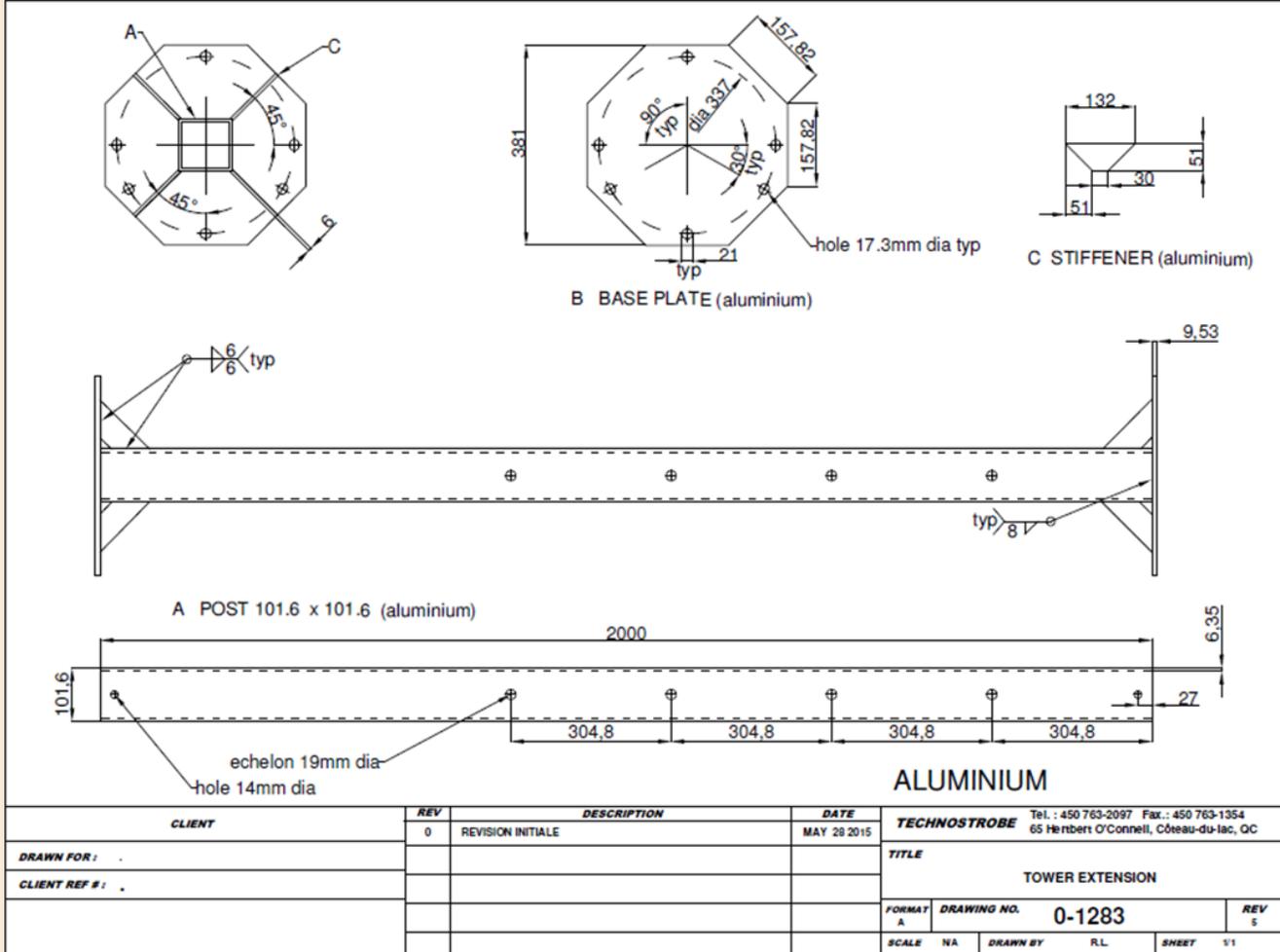
Structure, Tower &  
Antenna Council  
Conseil des structures,  
pylônes et antennes

# Alerte du CSPA

Date : 4 février 2020

N° de Réf. : SA-0004/fr

Danger : **Mât extensible grimpable  
de bâlisage de tour Technostrobe**





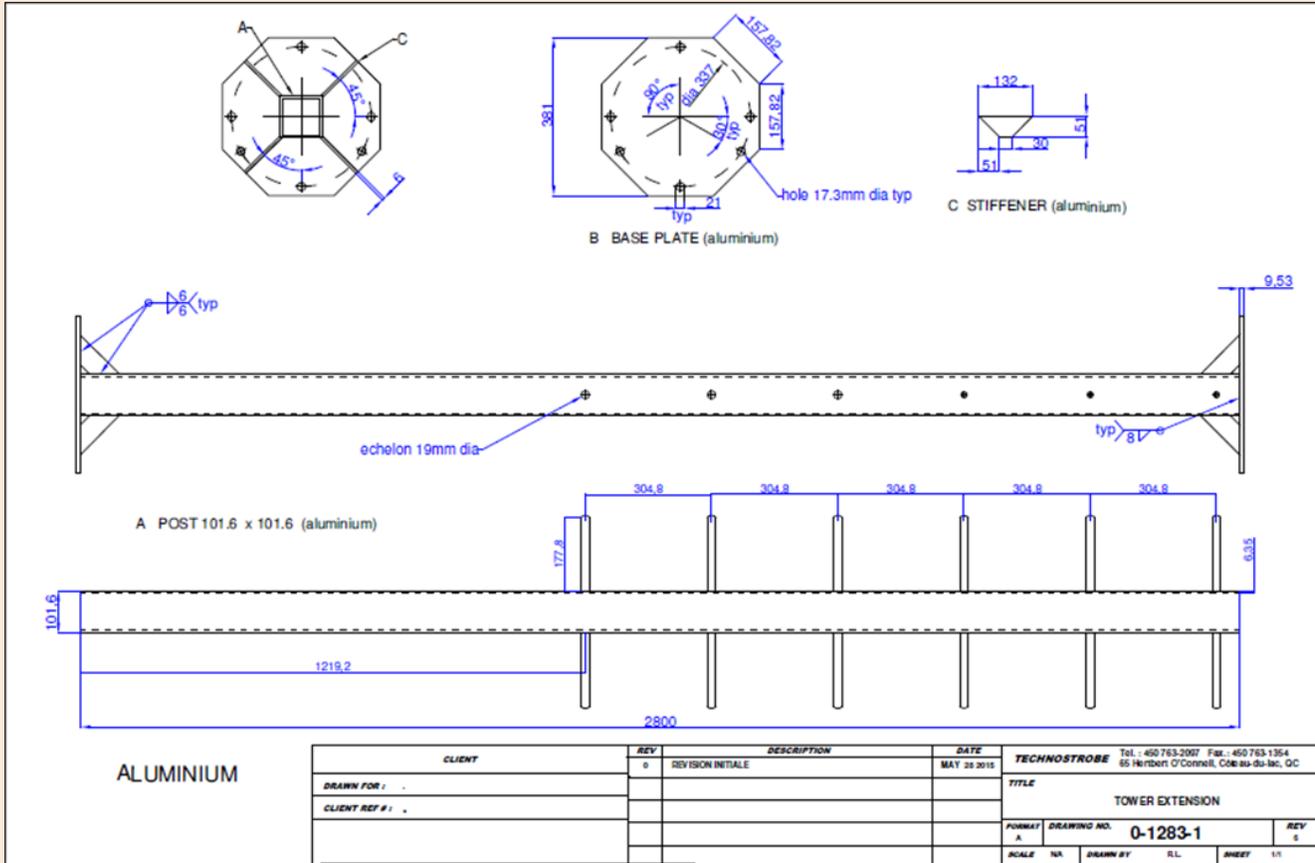
Structure, Tower &  
Antenna Council  
Conseil des structures,  
pylônes et antennes

# Alerte du CSPA

Date : 4 février 2020

N° de Réf. : SA-0004/fr

Danger : **Mât extensible grimpable  
de bâlisage de tour Technostrobe**





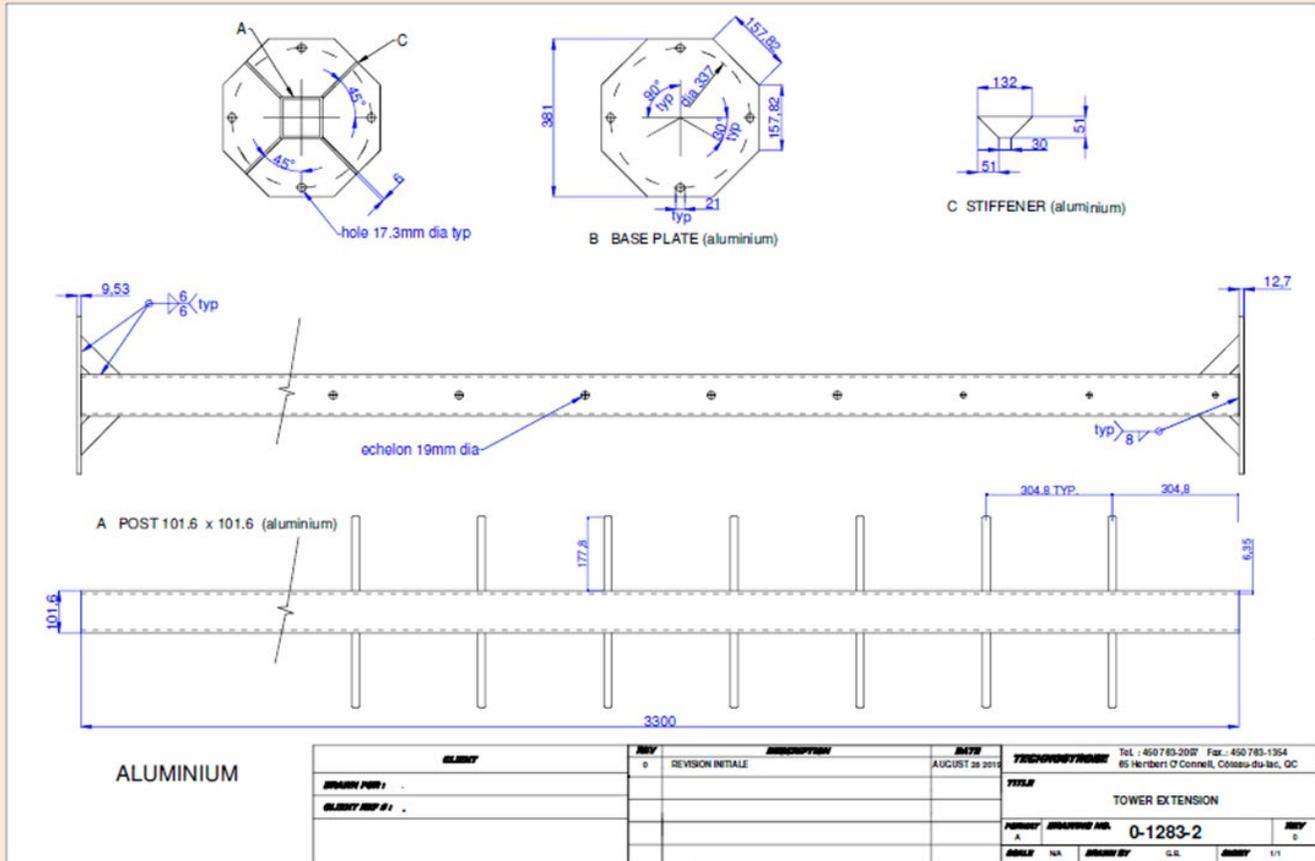
Structure, Tower &  
Antenna Council  
Conseil des structures,  
pylônes et antennes

# Alerte du CSPA

Date : 4 février 2020

N° de Réf. : SA-0004/fr

Danger : **Mât extensible grimpable  
de bâlisage de tour Technostrobe**





Structure, Tower &  
Antenna Council  
Conseil des structures,  
pylônes et antennes

# Alerte du CSPA

Date : 4 février 2020

N° de Réf. : SA-0004/fr

Danger : **Mât extensible grimpable  
de bâlissage de tour Technostrobe**

## INFORMATION DE SÉCURITÉ

Veillez informer tous vos employés de terrain du présent avis et en discuter lors des réunions routinières de l'équipe de sécurité afin de vous assurer que tous les employés effectuent une évaluation du danger et prennent les mesures de sécurité appropriées.

**Note :** Veuillez distribuer le présent avis à tous les employés de votre organisation.

## PERSONNE RESSOURCE

Si vous avez des questions à propos du présent bulletin ou si voulez obtenir de plus amples renseignements ou des conseils, veuillez communiquer avec :

Nick Kyonka, directeur des programmes du CSPA, en composant le 613-233-4888 ou en écrivant à [info@stacouncil.ca](mailto:info@stacouncil.ca).

*Le Conseil des structures, pylônes et antennes (CSPA) veille à ce que les antennes du réseau de communication du Canada soient construites conformément aux plus hautes exigences en matière de sécurité pour les travailleurs.*

*Le CSPA est une organisation à but non lucratif qui représente les fournisseurs de communication sans fil, les propriétaires et exploitants de pylônes, les fournisseurs de services d'ingénierie pour l'équipement de pylône et de toit, et les entrepreneurs en construction et entretien d'installation de communication sans fil, et leur procure une plateforme de collaboration.*

*La présente alerte est distribuée par le CSPA et ses membres à titre informatif et aux fins de vérification seulement. Le CSPA et son organisation mère, l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS), n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la qualité et de la pertinence de l'information contenue dans le présent document. Toute conséquence découlant de l'utilisation de l'information contenue dans le présent document n'engage d'aucune manière la responsabilité du CSPA ni celle de l'ACTS. Plus particulièrement, aucun renseignement fourni dans le présent document ne doit être considéré au titre de matériel quelconque de formation ni de ressources en chantier. Le CSPA encourage fortement ses membres à élaborer et à mettre en place leur propre matériel de formation afin de s'assurer que le personnel est formé adéquatement et prêt à travailler dans tout type d'environnement auquel il peut être confronté dans le cadre de ses fonctions.*